

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 19 juillet, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 13/07/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 29 Nombre de suffrages exprimés : 38 Votes Pour : 38 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 22 juin 2022  <b>N° 2022-60</b>
--	--

**Présents (29)** : PICHON Evelyne, MOUINIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, GIRON Julienne, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, LACAZE Noël, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BOURREC Christophe, BEYRIE Maryse, MILLET Michel.

**Absents (24)** : PUCEL Matthieu, DUNAN Anne, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, DESCOUENS Bernard (excusé), BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier (excusé), BALAGNA Patrice, GAY Eric, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, HELARY Yann (excusé), JARENO Sandra (excusée), LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin (excusé), NARS Aline (excusée), FORTINE Didier, DELOM Christian, CASCARRE Victor.

**Procurations (9)** :

- ESTRADE Pierre à CARRERE Philippe
- RODRIGUEZ Marie-José à BUERBA Jean-Pierre
- SOLANA Michel à BEYRIE Maryse
- PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
- BRUN Didier à CONSTANTIN Luce
- AIZIER Philippe à BOURREC Christophe
- DARAN René à MILLET Michel
- MIR André à RICARD Louis
- SALAT Jacques à PAUCIS Jean

M. Christophe BOURREC a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 22 juin 2022 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 065-246500573-20220719-2022\_60-DE

Le procès-verbal du conseil communautaire du 22 juin 2022 est approuvé **à l'unanimité, une**  
abstention, des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU